Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/05/2026

226ERS rappelle SACHET DE PROTÉINES VÉGÉTALIENNES AU CHOCOLAT, AUX FRUITS ROUGES ET À LA VANILLE

- Noms des modèles ou références concernés : **Vegan Protéine**
- Marque : **226ERS**
- **GTIN 8436567352108 Lot 2507B1002 Date de consommation recommandée 31/07/2027**
  GTIN 8436567355314 Lot 2511B1011 Date de consommation recommandée 30/11/2027
  GTIN 8436567352115 Lot 2507B1021 Date de consommation recommandée 30/07/2027
  GTIN 8436567352108 Lot 2507B1015 Date de consommation recommandée 31/07/2027
- Date début/Fin de commercialisation : **jusqu'au 18/05/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Toutes distributions dont Magasin de sport**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence possible de Salmonella**
- Risques encourus par le consommateur : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles…) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 18 juillet 2026**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre